CONCESSION
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
D'ENERGIE ELECTRIQUE
DE HUAHINE

CONCLUE ENTRE
LA COMMUNE DE HUAHINE
ET
LA SOCIETE ELECTRICITE DE TAHITI

RAPPORT DU DELEGATAIRE
DU SERVICE PUBLIC

Année 2012

SOMMAIRE

1 – 1 – OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

- Aspects commerciaux
  1. Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2012
  2. Mode de détermination
  3. Chiffre d'affaires énergie
  4. Autres produits d'exploitation
  5. Statistiques de ventes
  6. Services offerts à la clientèle
  7. Actions en faveur de la maitrise des dépenses d'énergie et de la sécurité des clients

- Bilan technique
  1. Données de Production
  2. Qualité de service
  3. Qualité-sécurité-environnement
  4. Travaux significatifs-Faits marquants

2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

- Bilan et comptes de résultat de la concession
  1. Méthodologie et clés de répartition analytique
  2. Faits marquants
  3. Commentaires
  4. Actif, Passif et Résultat de la concession

3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier
2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
3. Suivi du programme contractuel d'investissements
4. Dépenses de renouvellements réalisés dans l'année

4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

1 – OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

Aspects commerciaux

1°) - Tarifs pratiqués, et évolution au cours de l'année 2012

Tranches tarifaires	Réf	Seuils	janvier à février 2011	mars à avril 2011	mai à février 2012	mars à décembre 2012
BT Usage social	TP0	de 0 à 180 kWh				20
BT Usage social	TP1	de 181 à 300 kWh				49,8
BT Usage social	TP2	au dessus de 300 kWh				61,9
BT Usage domestique	P1	de 0 à 300 kWh				30,8
BT Usage domestique	P2	de 301 à 450 kWh				48,8
BT Usage domestique	P3	au dessus de 450 kWh				56,9
BT Usage domestique	P0	de 0 à 150 kWh	17,35	17,69	19,16	
BT Usage domestique	P1	de 151 à 280 kWh	38,75	39,09	40,56	
BT Usage domestique	P2	de 281 à 500 kWh	46,85	47,19	48,66	
BT Usage domestique	P2'	au-dessus de 500 kWh	51,85	52,19	53,66	
BT Eclairage public	P3		32,85	33,19	34,66	35,9
BT Usage professionnel	P4	de 0 à 3000 kWh	38,75	39,09	40,56	42,2
BT Usage professionnel	P4'	au-dessus de 3000 kWh	42,45	42,79	44,26	46,2
MT Tarif jour	P5	de 0 à 16200 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif jour	P6	de 16201 à 48600 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif jour	P7	au-dessus de 48600 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif nuit	P8	de 0 à 9000 kWh	21,1	21,44	22,91	24
MT Tarif nuit	P9	au dessus de 9000 kWh	21,1	21,44	22,91	24
MT Tarif uniforme	P10		36,15	36,49	37,96	39,77

Prime fixe	ACE = 17,70 XPF

Tarif "Petit consommateur" Usages Domestiques
Prime d'Abonnement = 13,68 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 242 XPF x kVA de puissance souscrite
Tarif "Classique" Usages Domestiques
Prime d'Abonnement = 20,50 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 363 XPF x kVA de puissance souscrite
Tarifs Usages Professionnels et Eclairage public
Prime d'Abonnement = 17,10 x ACE x kVA de puissance souscrite soit : 303 XPF x kVA de puissance souscrite
Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 912,60 x ACE x kVA de puissance souscrite/An jusqu'à 200 kVA soit : 16 153 XPF x kVA de puissance souscrite / An
Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 570,38 x ACE x kVA de puissance souscrite/An au-delà de 200 kVA soit : 10 096 XPF x kVA de puissance souscrite / An

Taxes	Taux
Taxe municipale	4 XPF/kw
TVA	
- sur Énergie	5%
- sur Prime d'Abonnement	5%
- sur Avance Sur Consommation	5%
- sur Redevance Transport	0%

Avance sur consommation	P2 = 48,66 XPF

Tarif Usages Domestiques
- ASC = 50 x P2 x kVA de puissance souscrite
- ASC = 2 440 XPF x kVA de puissance souscrite

Autres Tarif Basse Tension
- ASC = 100 x P2 x kVA de puissance souscrite
- ASC = 4 880 XPF x kVA de puissance souscrite

2°) - Mode de détermination

Les tarifs de vente de l'électricité sont arrêtés par le Conseil des ministres.
La dernière actualisation est applicable depuis le mois de mars 2012, en référence à l'arrêté n° 298 à 301 CM du 27 Février 2012, publié au Journal Officiel de la Polynésie française (JOPF).

3°) – Chiffre d'affaires énergie

Tranches tarifaires	Réf	kWh vendus	Valeur XPF
BT Usage social 01/03/12	TP0	1 377 414	27 548 280
BT Usage social 01/03/12	TP1	211 585	10 536 893
BT Usage social 01/03/12	TP2	20 061	1 241 796
BT Usage domestique 01/03/12	P1	1 263 392	38 918 039
BT Usage domestique 01/03/12	P2	175 458	8 563 921
BT Usage domestique 01/03/12	P2'	119 448	6 796 603
BT Usage domestique	P0	446 276	8 679 245
BT Usage domestique	P1	184 803	7 517 786
BT Usage domestique	P2	71 457	3 484 604
BT Usage domestique	P2'	27 916	1 497 971
BT Eclairage public	P3	16 734	579 999
BT Eclairage public 01/03/12	P3	86 036	3 088 717
BT Usage professionnel	P4	194 961	7 912 532
BT Usage professionnel	P4'	7 538	333 707
BT Usage professionnel 01/03/12	P4"	949 346	40 062 417
BT Usage professionnel 01/03/12	P4"'	28 854	1 333 054
MT Tarif jour	P5	211 778	5 654 040
MT Tarif jour	P6	95 486	2 526 560
MT Tarif jour	P7		
MT Tarif nuit	P8	125 132	2 866 777
MT Tarif nuit	P9	48 653	1 114 640
MT Tarif jour 01/03/12	P5	1 097 923	30 488 476
MT Tarif jour 01/03/12	P6	421 614	11 636 538
MT Tarif jour 01/03/12	P7		
MT Tarif nuit 01/03/12	P8	649 677	15 592 248
MT Tarif nuit 01/03/12	P9	242 145	5 811 488
MT Tarif uniforme	P10		
MT Tarif uniforme 01/03/13	P10		
Régul			
Prépaiement			
Prépaiement hors toti			
Autres (employés…)		58 885	81 950
		8 132 572	243 868 281
		Prime fixe	**45 284 203**
		Ventes H.T.	289 152 484

Prix moyen 35,6 XPF/kWh

4°) – Autres produits d'exploitation

En complément des ventes d'énergie, l'activité en concession enregistre les autres produits d'exploitation suivants :

- Frais de perception de taxe :		590.114 XPF
- Frais de relance:		1.214.460 XPF
	Total	1.804.604 XPF

5°) – Statistiques de ventes

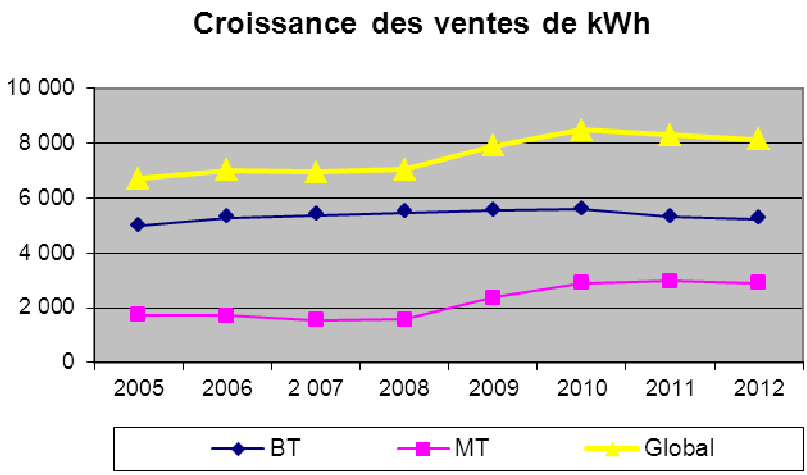

Les ventes d'énergie diminuent de 1,8% en 2012.

Les ventes BT sont en baisse de 1,2%.

S'agissant des ventes MT, la baisse s'établit à 2,9%.

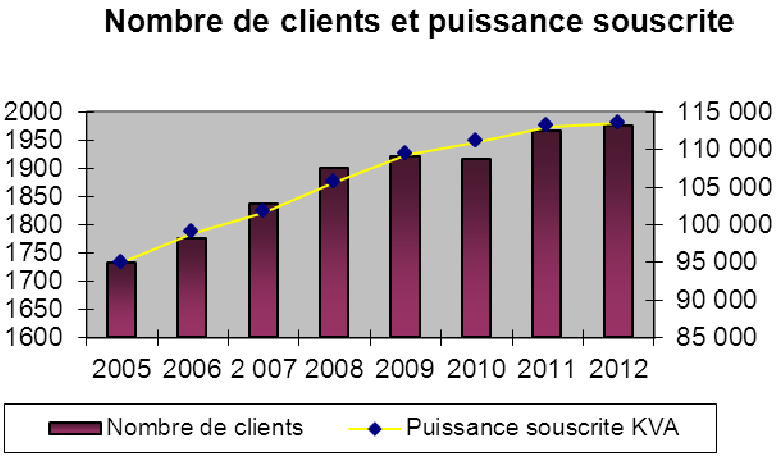

La concession compte 1 975 clients à fin 2012, en hausse annuelle de 0,4%, dont :

- 1 960 clients en Basse tension
- 15 clients en Moyenne tension

La puissance souscrite s'établit à 113 488 kVA, contre 113 085 kVA en 2011 (+0,4%)

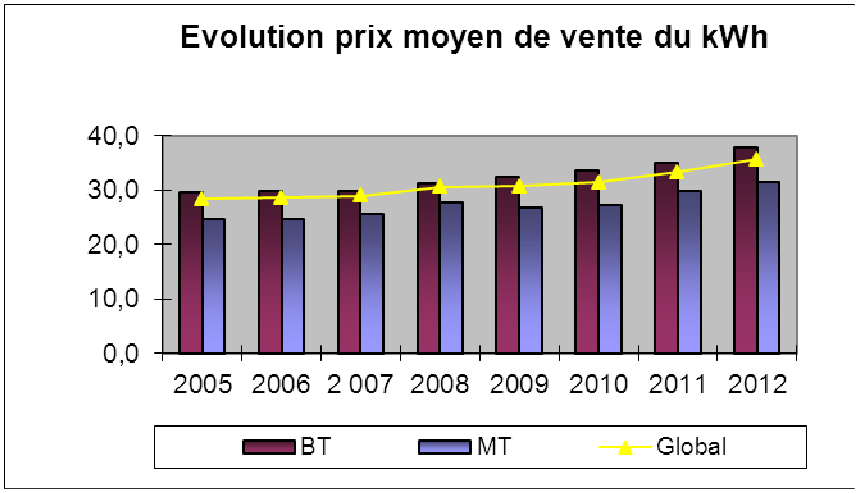

Le prix moyen de vente « hors taxes » du kWh est de 35,6 XPF, dont :
- 37,8 XPF en Basse tension
- 31,5 XPF en Moyenne tension

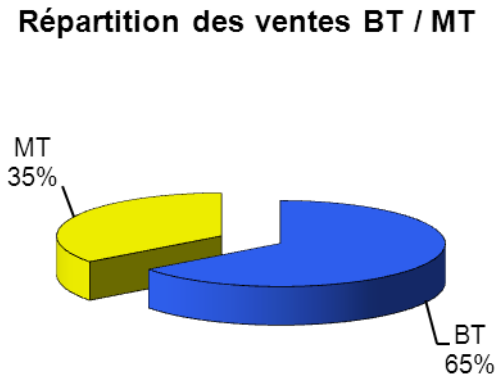

Bénéficiaires des sommes facturées aux clients sur Huahine

2012 (en F/KWh et en pourcentage)

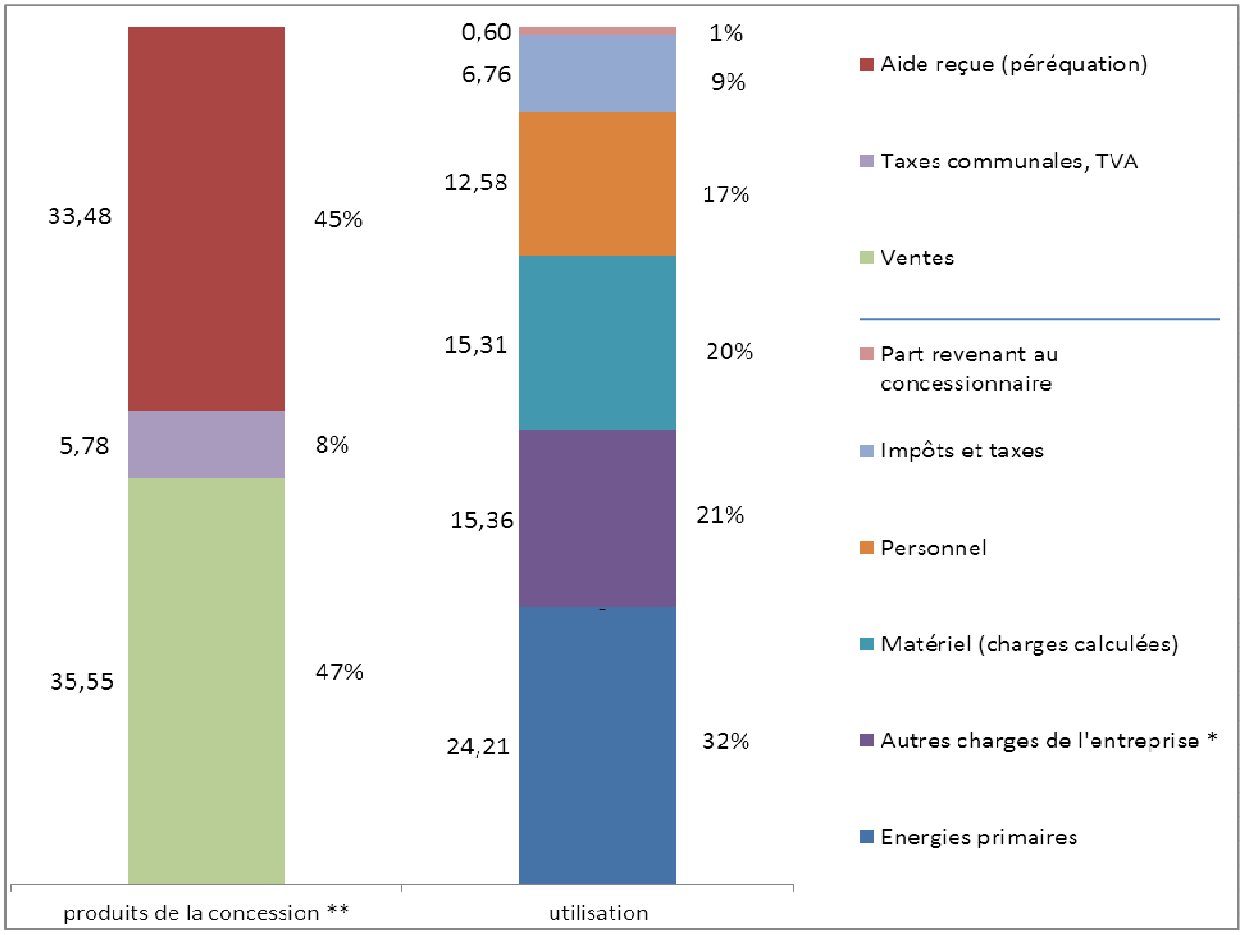

**Autres charges de l'entreprise : ce poste comprend les frais de siège, le coût financier, l'interface clientèle, les charges de maintenance & fonctionnement hors main œuvre, etc.*
*** Dont 41,33 F/KWh (55%) de sommes facturées aux clients*

Les sommes facturées aux clients comprennent :
- Le prix de vente HT de l'électricité
- Les taxes communales
- La TVA

Les impôts comprennent :
- Les taxes communales
- La TVA
- L'IS
- L'IRCM reversé par l'actionnaire sur les dividendes

Ne sont pas inclus par simplification, la patente et l'IRCM sur les produits financiers qui figurent dans les « autres charges de l'entreprise »

Les énergies comprennent :

- Le coût d'achat des énergies fossiles fioul et gazole

6°) Services offerts à la Clientèle

- **Activité et Qualité de service au centre d'appel de l'EDT**

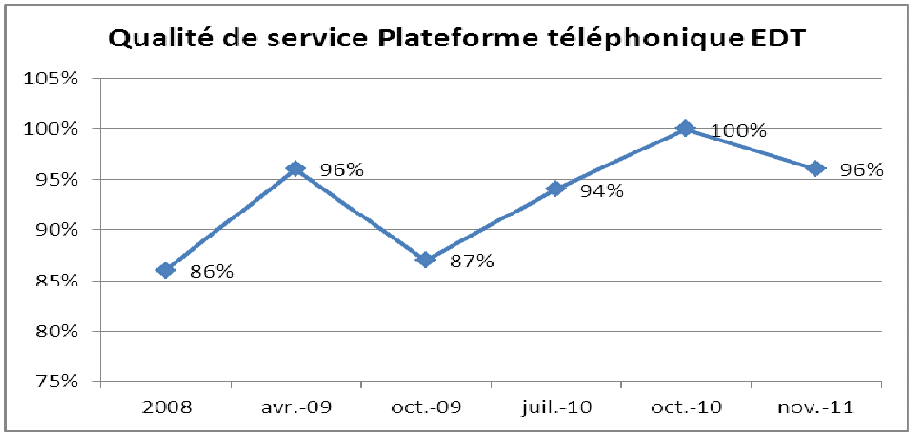

Le suivi des indicateurs de qualité de service sur l'année passée, confirme le maintien de l'excellence du service d'accueil à la clientèle apporté par le centre d'appel de l'EDT, déjà reconnu au cours des années passées.

Nb total d'appels			%traités			Temps Moyen d'attente			Temps Moyen de conversation		
Infos Conseils	Standard	Dépannage	Infos Conseils	Standard	Dépannage	Infos Conseils	Standard	Dépannage	Infos Conseils	Standard	Dépannage
49914	17317	7412	87	86	94	0:00:10	0:00:12	0:00:12	0:01:47	0:01:28	0:01:31
74 643			**88**			**0:00:11**			**0:01:35**		

Le centre d'appel d'EDT qui recueille l'ensemble des appels clients au titre des renseignements commerciaux (N° 86 77 86), ou bien de l'accueil des clients en situation de dépannage (N° 5.4.3.2.1.0) se situe pour le pays, cette année encore, en 2nde position en terme de volume d'appels traités et 1er en terme de qualité de service offert à la clientèle.

- **Activité de l'agence clientèle EDT en ligne www.agence.edt.pf**

Dans le cadre de la modernisation de son offre de service à la clientèle EDT a ouvert depuis Août 2011 son 'Agence en ligne' à destination des clients domestiques et professionnels et des collectivités. La nouvelle agence en ligne d'EDT propose une gestion complète des abonnements d'énergies par les clients, notamment un module de paiement en ligne des factures d'électricité et les services interactifs suivants :

- ✓ Edition des factures
- ✓ Auto relève des compteurs
- ✓ Suivi en temps réel du compte client
- ✓ Réalisation de bilan énergétique
- ✓ Simulation de facture

Cet outil très intuitif propose de manière actualisée l'ensemble des offres de service et d'information disponible auprès de la clientèle. Il est également déployé auprès de l'ensemble des agences clientèle de Tahiti, afin que celles-ci disposent en temps réel des dernières informations commerciales à jour, d'une manière interactive et facilement consultable.

agence.edt.pf	déc-11	déc-12	Cumul 2012
Nb visites reçues	7 856	9 110	108 974
Nb pages déroulées	199 364	283 195	3 373 285
Nb paiements reçus	268	668	6 568
Règlement moyen	34 452	26 525	26 255
Nb autorelève saisies	919	1 894	19 671
Nb clients abonnés supplémentaires	919	193	4 439
Nb clients Abonnés à l'Agence En Ligne	5 380	9 819	9 819

Le nouveau site web recueille depuis son lancement un accueil très favorable et a notamment remporté en Novembre 2011 les trophées du numériques 2011 dans la catégorie « Portail de Service Public »

- **Lancement du service « SMS infos clients »**

EDT a lancé depuis Décembre 2011 un nouveau service gratuit d'information par S.M.S à destination de sa clientèle.

Ce service, entièrement gratuit pour les clients souscripteurs, leur permet de recevoir directement sur leur téléphone portable le montant de leur prochaine facture ainsi que les dates de passage des releveurs à leur domicile.

Les clients grands compte et professionnels ont également la possibilité d'être informés au préalable, et par ce mode d'information, des coupures pour travaux d'EDT affectant leur entreprise ou leur collectivité.

L'information est envoyée directement aux clients par SMS, 15 jours avant le passage du releveur, et dès le lendemain de l'émission de la facturation pour l'information relative au solde du compte du client, et une semaine à l'avance pour les coupures pour travaux.

Le client est également informé lors de l'information de son montant facture de la date limite de règlement de celle-ci afin d'éviter d'être relancé.

Ce nouveau service **entièrement gratuit**, est un grand succès avec plus de 4200 souscriptions reçues en 2012 et un total d'abonné à ce service de **29189** clients à fin décembre 2012, soit **35** % de la clientèle, à peine un an après son lancement.

- **« Mensualisation du montant de la facture »**

Afin de pouvoir accompagner les clients d'E.D.T et également afin de pouvoir disposer d'un outil permettant de traiter les réclamations relatives au montant des factures estimées, une offre de Mensualisation des factures a été mise en place en agence.

Les clients d'EDT disposent désormais de 3 modes de facturations de l'électricité : Mode classique avec un relevé tous les 4 mois, l'auto relève et la mensualisation.

La mensualisation est basée sur les modalités appliquées par les distributeurs en métropole : Le client établit avec un conseiller clientèle son profil de consommation type, choisit avec ce dernier le montant de sa mensualité qui est par la suite prélevée 11 mois d'affilé, le 12ème mois servant de régularisation en cas d'écart de sa consommation relevée au réel par rapport à la mensualisation choisie.
L'offre de mensualisation vient en aval et complément des 2 années d'accompagnement de nos clients autour des gestes d'économies d'énergie, afin de rassurer les clients d'EDT par rapport au montant de leur facture dans un contexte difficile de crise économique et de hausses régulières des prix de l'électricité.
Elle devrait permettre d'attirer une plus grande partie de la clientèle vers le prélèvement automatique dont le frein principal par rapport à ce mode d'encaissement est la variabilité de nos factures d'électricité.

7°) Actions en faveur de la maitrise des dépenses d'énergie et de la sécurité des clients

- **Pack énergie Eco**

E.D.T partenaire historique du salon de l'habitat a profité des 2 éditions 2012 pour proposer au public une offre promotionnelle du 'Pack Energie Eco', qui a rencontré un large succès auprès des visiteurs avec plus de **86** packs qui ont trouvé preneur en 3 jours pour un total de **182** Pack énergie Eco vendus au cours de l'année 2012.

Le pack Energie Eco comprend une offre d'audit personnalisé et gratuit des consommations électrique de l'habitation, un guide pratique détaillé sur les économies d'énergie ainsi qu'un appareil de mesure « Conso-mètre » qui sert pratiquement à mesurer l'énergie électrique consommée par tout appareil électrique branché sur le secteur au travers d'une prise électrique.

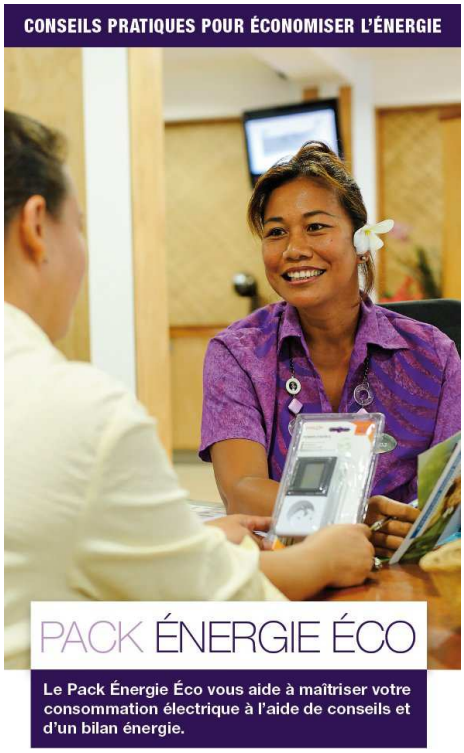

Le pack énergie Eco aide ainsi les clients à maîtriser leur consommation électrique à l'aide de conseils pratiques et d'outils permettant de réaliser soi-même son bilan d'énergie.

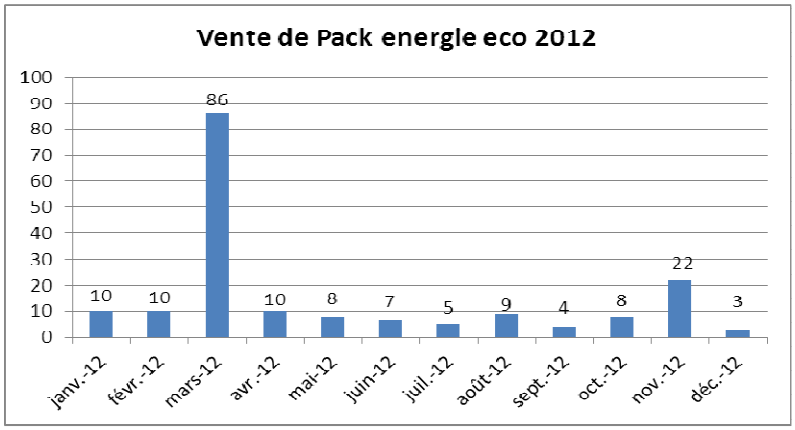

- **Opération d'information sur les nouveaux tarifs applicables « Petits Consommateurs »**

Dans le cadre des engagements pris par l'EDT lors de la signature de l'avenant 16 du cahier des charges de la concession, il a été établi puis diffusé au travers d'un mailing individuel à l'ensemble des clients domestiques éligibles de la concession, une information relative au nouveau tarif domestique applicable en cas de consommation inférieure ou égale à 300 kWh par mois : le Tarif Petit consommateur.

Ce tarif vient en substitution de l'ancienne tranche sociale du tarif domestique unique et progressif, jusqu'alors seul tarif applicable aux consommations électriques des ménages polynésiens. En effet, l'ancien tarif unique domestique faisait en effet bénéficier à l'ensemble de la clientèle l'application de la tranche dite « sociale » applicable sur les 150 premiers kWh facturés.
Cette application extensive auprès des clients de la tranche sociale avait pour effet indirect, un renchérissement des tranches hautes du tarif domestique du fait de la péréquation appliquée entre les différentes tranches tarifaires.

Par ailleurs, au vu de la dégradation économique continue que connait la Polynésie Française, il devenait également nécessaire de proposer un tarif de première nécessité pour l'électricité.
Aussi et afin de pouvoir garantir une application équilibrée de ce tarif, et en l'absence de mécanisme de suivi social en Polynésie française, il a été convenu de limiter son application aux installations modestes en matière d'équipements et de consommations électriques ;

Pour rappel le tarif créé est encadré, à la fois par un seuil de puissance souscrite fixé à 3,3 kVA (15 A en 220 V monophasé), et également par un seuil de consommation mensuelle fixé à 300 kWh par mois.
Au-delà de ce niveau de consommation, le P.U applicable devient dissuasif, et le Tarif domestique « classique » redevient économiquement plus intéressant pour le client.

Cette information relayée auprès de l'ensemble des clients et également dans la presse a également été accompagné d'un challenge pour les équipes commerciales afin de convertir le plus rapidement possible nos clients au tarif le plus adapté à leurs usages domestiques.

Bilan technique

1. DONNEES DE PRODUCTION :

9.112 GWh ont été produits en 2012, contre 9.394 GWh en 2011, soit une diminution de 2.27 %.

2.468 millions de litres de gazole ont été consommés, soit une baisse de 0,91% par rapport à 2011.
10.700 litres d'huile ont été consommés.

La puissance de pointe appelée a baissé de 3,90%, soit 1680 kW en 2012 contre 1740 kW en 2011.

HUAHINE PRODUCTION	Mensuelle (kWh)	dont EnR kWh (Electra/EdT)	Pointe Maxi en kWh	Conso gazole (l)	Conso spéc. (ml/kWh)	Conso Huile (litres)
2012						
Janvier	778 563	3917	1 512	221 500	286	1 100
Février	751 807	3941	1 520	204 000	273	700
Mars	833 321	3633	1 470	226 500	273	980
Avril	752 719	3100	1 540	201 000	268	760
Mai	794 866	3244	1 450	214 500	271	1 110
Juin	713 632	3170	1 430	195 000	274	700
Juillet	743 999	2754	1 480	201 000	271	550
Août	716 102	3529	1 450	194 000	272	1 150
Septembre	706 018	3474	1 460	189 950	270	1 070
Octobre	745 491	3342	1 480	199 213	268	700
Novembre	796 546	3327	1 680	212 950	268	1 180
Décembre	779 342	1912	1 480	208 400	268	700
Total en Moyenne	**9 112 406**	**39 343**	**1 680**	**2 468 013**	**272**	**10 700**

Energie produite - Puissance MAXI - Consommation spécifique gasoil

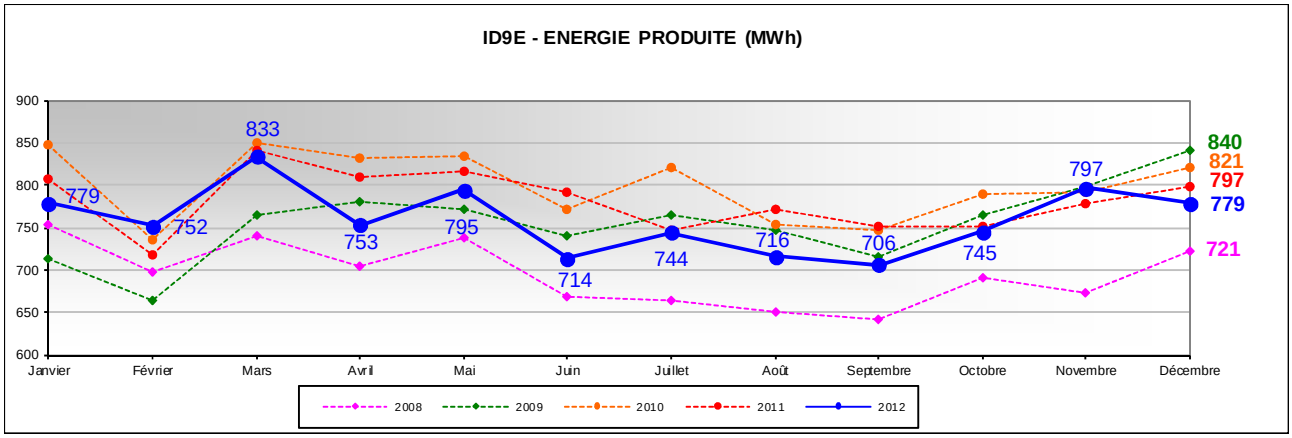

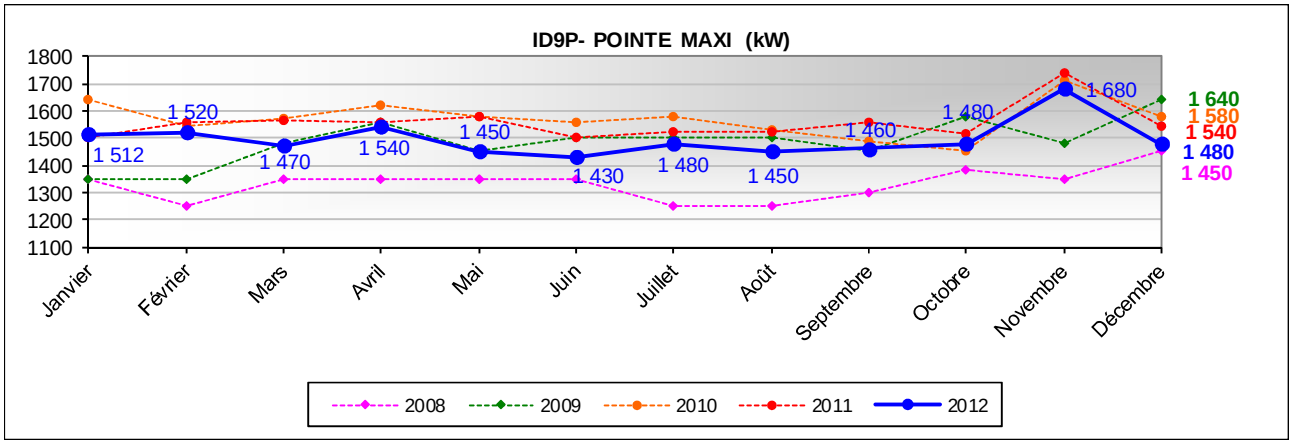

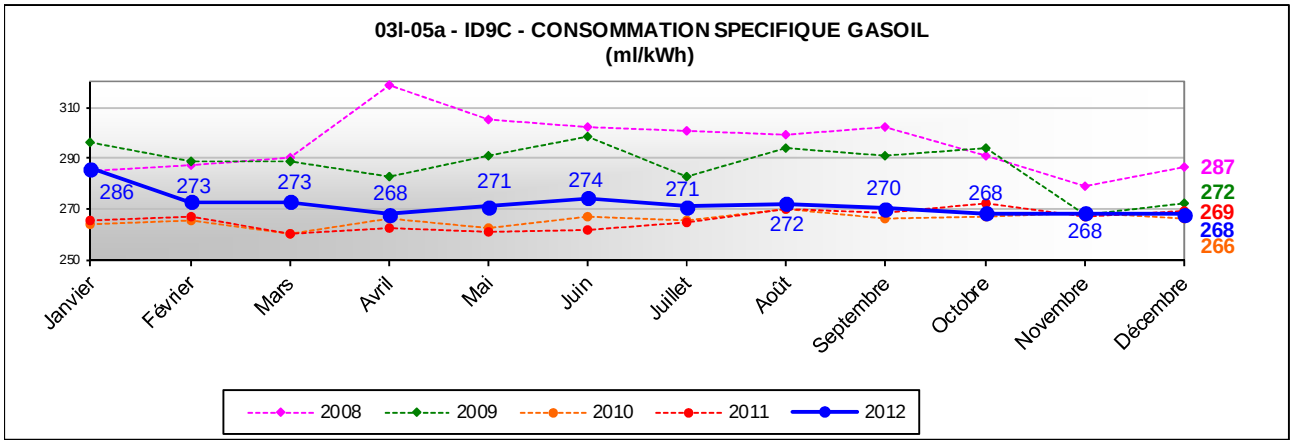

2. QUALITE DE SERVICE

Bilan des TMCC sur incident (Temps Moyens de Coupure par Client)

La qualité de fourniture de l'énergie est restée stable avec un TMCC de 05h57mn contre 06h19 en 2011.

- **TMCC incidents production : 0h0mn**
- **TMCC incidents distribution : 05h57mn**

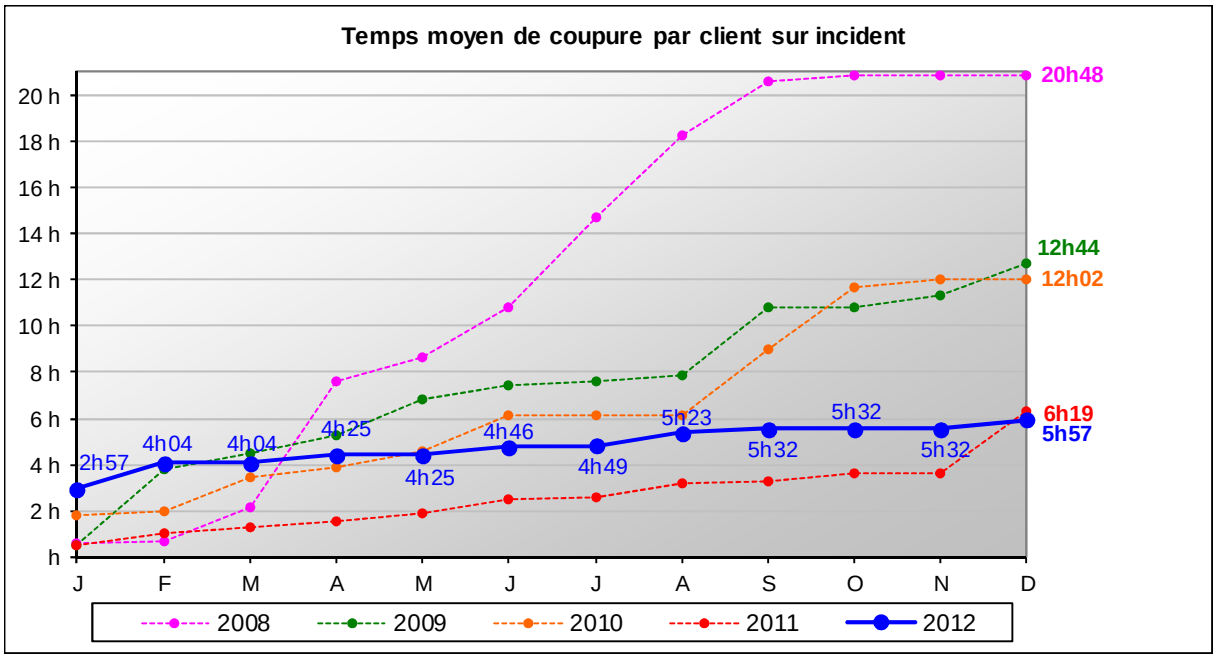

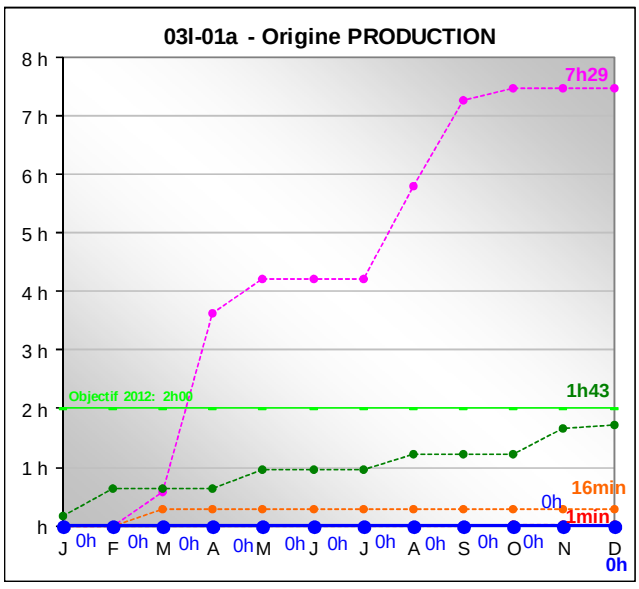

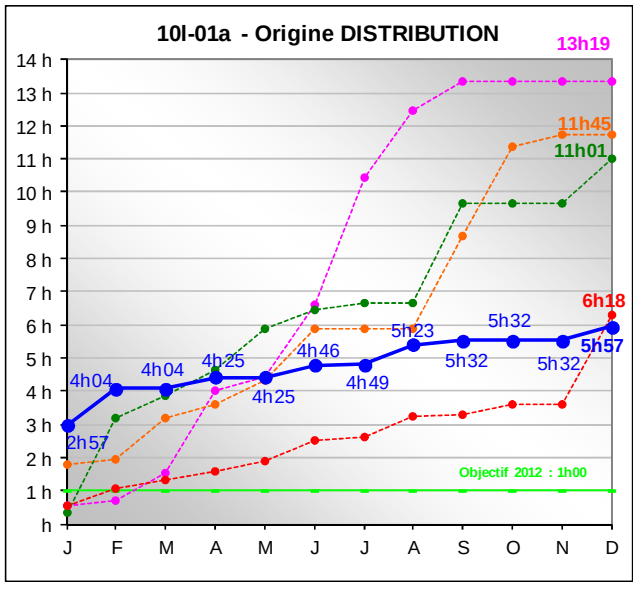

3. QUALITE – SECURITE – ENVIRONNEMENT

POI « Plan d'Opération Interne » – pollution – incendie

L'exercice incendie a eu lieu le 28 aout 2012 avec en présence de la CIS (Centre d'Incendie de Secours) de la commune de Huahine.

Ce type d'exercice dit SECUREX est annuel et permet la formation des agents de première intervention, aussi bien pour la commune que pour les agents de la centrale

4. TRAVAUX SIGNIFICATIFS – FAITS MARQUANTS

La commande d'un troisième groupe Cummins QSK60 a été lancée en 2012 afin de permettre le remplacement du groupe G1 Cummins KTA 50 vieillissant.

Les révisions 'mid life' de 10.000 h ont été réalisées sur les deux groupes G3 et G4 QSK60 Cummins par un technicien Cummins de Nouvelle Zélande. Des travaux supplémentaires pour des remplacements de joints en bout d'arbre ont également été réalisés.

82 supports de réseaux HT ou BT ont été remplacés en 2012 dans le cadre du programme de maintenance des réseaux.

Mise en place d'une self sur le réseau pour réduire le capacitif du réseau.

Bouclage HTA en souterrain de la Traversière Faie-Maroe sur 2011-2012 pour un montant de 35 MF. Création postes à FAATETORO.

2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

Bilan et compte de résultat de la concession

1°) – Méthodologie et clés de répartition analytique

BILAN

Tous les postes du bilan sont obtenus par une comptabilisation directe par concession à l'exception des comptes fournisseurs ; ceux-ci sont répartis par concession au prorata du chiffre d'affaires dégagé par concession.

La différence apparaissant au niveau du bilan de la concession entre ses actifs et ses passifs constitue une situation de trésorerie (excédent ou besoin) portée dans la rubrique « Compte Courant du concessionnaire ».

Sont placés en hors concession les éléments suivants :

- Les immobilisations financières ;
- Les bâtiments de Puurai qui font l'objet d'une « location » aux entités les occupants ;
- Le compte courant du concessionnaire ;
- Les capitaux propres (capital, réserves et RAN).

La différence apparaissant au niveau du bilan de chaque concession entre ses actifs et ses passifs constitue une situation de trésorerie (excédent ou besoin) portée dans la rubrique « Compte Courant du concessionnaire ».

COMPTE DE RESULTAT

Les ventes d'énergie correspondent au chiffre d'affaires calculé sur le nombre de kWh réellement vendu par concession.

Le coût de production est constitué des charges directes d'achats de matières premières, d'entretien des groupes et centrales, des amortissements et provisions.

La dotation aux amortissements de caducité, calculée par concession sur la valeur des immobilisations est répartie au prorata de celles-ci par processus (production, distribution…).

Le coût de distribution est constitué des charges directes d'entretien des réseaux, des amortissements et provisions.

Des compteurs installés chez les clients permettent de connaître les pertes cumulées de transport et de distribution en quantité et en valeur, l'absence de compteurs aux bornes du réseau de transport oblige à une répartition arbitraire de ces pertes entre transport et distribution. Ces pertes sont valorisées au coût de l'énergie transportée.

Le coût de l'interface clientèle est constitué des charges de fonctionnement des services de la clientèle (charges salariales, charges d'entretien, loyers, frais de téléphone etc…) ainsi que les dotations ou reprises de provisions relatives aux créances détenues sur la clientèle.

Les frais de siège sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs, ils sont répartis sur les différentes concessions au prorata du nombre d'abonnés

Le résultat financier est constitué le cas échéant de la charge d'intérêt relative aux emprunts spécifiques de la concession considérée puis de la rémunération du « compte courant du concessionnaire » tel qu'il figure au bilan ; cette rémunération est calculée sur la base de l'Euribor (3 mois) de l'exercice considéré lequel est complété d'un "spread" financier.

Sur 2012 :

- le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 0,624%
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 1,424%
- le "spread" appliqué aux excédents de trésorerie est de – 0,3 point ce qui donne un taux de placement de 0,324%

Sur 2011 :

- le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 1,38%
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 2,18%
- le "spread" appliqué aux excédents de trésorerie est de – 0,3 point ce qui donne un taux de placement de 1,08%

Le coût de revient complet somme les différents coûts cités ci-dessus, ramené au nombre de kWh vendus, il donne le coût de revient complet du kWh.

Le résultat net des concessions et la péréquation tarifaire

L'adoption d'un tarif unique pour un ensemble de concessions ou péréquation tarifaire fait que l'équilibre financier du concessionnaire est à considérer dans la globalité de ses concessions (soit 427 MF en 2012 ou 0,70F/kWh vendu); il en ressort que le résultat de chaque concession prise individuellement est égal au produit du nombre de kWh vendu sur son territoire par cette marge unitaire (0,70F en 2012).

Le lien mathématique entre les produits et charges de chaque concession et leur résultat net est assuré par « la péréquation tarifaire » et « l'impôt sur les sociétés ».

- Cette péréquation tarifaire dont l'objet est la mise en place d'une « solidarité intercommunale » se traduit pour les concessions « déficitaires » par l'obtention d'une aide de péréquation. Que l'on retrouve sur la ligne « Péréquation inter-îles ».
- ***L'Impôt sur les Sociétés*** est calculé par application au résultat de la concession après péréquation, du taux moyen de l'IS constaté sur les résultats du concessionnaire à savoir 43,15% en 2012 (42,23% en 2011).

2°) – Faits marquants

Les éléments les plus notables de l'année 2012 sont les suivants :

- L'exercice 2011 était marqué par une forte dégradation de la marge énergie résultant de la non actualisation de la formule tarifaire à savoir la non répercussion dans les prix de vente des surcoûts liés d'une part au rachat de l'énergie solaire et d'autre part à l'augmentation du prix du fioul à compter du 1er Août.

- A compter du 1er mars 2012, l'avenant 16 au cahier des charges a modifié la formule tarifaire avec notamment :
  - Mise en place du tarif petit consommateurs
  - Mise à jour du prix des énergies intégrant le solaire et une nouvelle majoration du prix d'achat des combustibles
  - Actualisation des coefficients de rendements permettant une restitution au bénéfice des clients des gains réalisés
  - Un recalage du terme L dit « partage de la croissance »

- Malgré la révision en forte baisse du tarif de rachat du kWh photovoltaïque intervenue en juillet 2011, le développement du solaire s'est poursuivi.

- L'échéancier convenu en 2011 de règlement du protocole transactionnel de novembre 2008 a été respecté par le Gouvernement en 2012. Un total de 500 MXPF reste à percevoir en 2013.

- Au niveau des investissements, tous nos programmes de développement des énergies renouvelables sont à l'arrêt, en cohérence avec les orientations du Ministère de l'Energie. Plus généralement, nous ne percevons aucune réalisation imminente significative indépendante dans ce domaine (avec un doute pour le SWAC du Taaone), faute de schéma directeur clair et de consultations d'entreprises ou d'enquêtes d'utilité publique en ce sens par les autorités.
  Nos investissements dans le domaine concédé se sont poursuivis à un niveau significatif, quoiqu'en nouveau retrait par rapport aux années précédentes compte tenu du contexte.

- L'Assemblée de Polynésie française a adopté lors de sa séance du 6 décembre 2012, les lois de Pays n°26 et 27, relatives respectivement aux principes directeurs de l'énergie et à la production d'électricité. Ces textes font l'objet de recours devant le Conseil d'Etat, de la part d'EDT et d'entreprises liées.

Variation du prix achat des hydrocarbures

	Prix du Fioul	Prix du Go Tahiti	Prix du Go Iles	Arrêté CM
Jusqu'au 30/06/ 2008	38,680	56,200	40,000	Arrêté 773 Cm du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	53,740	77,270	54,240	arrêté 678 CM du 26/06/08 (simultané avec avenant 14 du 30/06/2008
Acpt du 02/2009	39,157	56,158	54,458	arrêté 226 CM du 06/02/09 (simultanée avenant 15 du 01/02/2009)
Acpt du 01/08/2009	44,157	58,458	60,158	arrêté 1205 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	54,157	68,458	70,158	arrêté 1246 CM et 1248 CM du 28/07/10
Acpt du 05/2011	61,157	77,158	75,458	Arrêté 0544 & 0546 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	62,836	78,837	77,137	Arrêté 1084 & 1087 CM du 27/07/11
Acpt du 03/2012	64,336	80,337	79,137	Arrêté 298 à 301 CM du 27/02/2012

Variation du prix de référence de vente de l'électricité

	Prix réf.	ACE	CM / Avenant
Jusqu'au 30/06/ 2008	29,02	16,12	Arrêté 774 CM du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	32,48	16,54	Avenant 14 du 30/06/08 - Convention N°80229
Acpt du 02/2009	30,98	17,17	Avenant 15 du 06/02/09 - Convention N°90056
Acpt du 01/08/2009	31,89	17,25	Arrêté 1207 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	33,33	16,73	Arrêté 1249 CM du 28/07/10
Acpt du 03/2011	33,67	17,03	Arrêté 0225 CM du 24/02/11
Acpt du 05/2011	35,14	17,03	Arrêté 0547 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	35,49	17,03	absence d'actualisation
Acpt du 03/2012	35,96	17,70	Avenant 16 du 16/03/12 - Convention N°1455

3°) – Commentaires

Après un exercice 2011 fortement dégradé, 2012 est revenu à un niveau de performance proche de de 2010.

Les ventes diminuent de (-1,8%) en volume passant de 8,281 GWh à 8,133 GWh alors que le chiffre d'affaires augmente de (+5,1%) soit 289 MF.

- Le prix moyen de vente ressort à 35,6 F/kWh contre 33,22 F/kWh en 2011, soit une progression de 7% suite aux ajustements tarifaires de mars 2012.

- Le cout de l'énergie par kWh produits en thermique évolue à la hausse passant de 19,44 F/kWh produit en 2011 à 21,25 F en 2012 soit (+9%) du fait de la hausse du coût du combustible (+ 2 XPF pour le gasoil).

La **marge énergie** sur l'île de Huahine s'améliore **(+4,2 MF)**, cette hausse s'analyse en 2 effets:

- Effet volume résultant du nombre de KWh produit de **- 0,2 MF**
  - Baisse du CA à tarifs constant: - 4,9 MF
  - Baisse de la charge de combustible à prix constant : + 4,7 MF

- Effet prix lié à la variation des tarifs de vente d'énergie et d'achat **+ 5MF**
  - Tarif de vente: + 19 MF
  - Prix du combustible : - 14 MF

Les autres charges varient à la hausse :

- (+50 MF) de charges de production, essentiellement lié aux dotations aux provisions pour dépréciation du groupe Caterpillar de Huahine ;
- (+23 MF) de charges calculés dont (+19 MF) en distribution :
  - (+ 11 MF) de dotations aux provisions pour renouvellement
  - (+ 8 MF) de dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles.

  et (+ 4 M) en production.

Toutefois il est à noter une baisse des charges de clientèle (-15 MF) liés à la main d'œuvre et (- 4 MF) de frais de siège.

Le résultat financier s'améliore de (+ 4 MF).

Le résultat avant péréquation et impôt s'élève à - 259 MF.

Après péréquation tarifaire la quotepart de résultat net d'impôt liée à la concession de Huahine s'élève à +5,7 MF (0,70Fx 8.132.572 kWh vendus).

4°) – Actif, Passif et Résultat de la concession

ACTIF	Huahine	
	2012	2011
Immobilisations concédées	1 385 546 498	1 321 923 293
Immobilisations privées	622 764 813	615 234 778
Immobilisations financières		
Immobilisations en-cours	39 235 972	42 393 595
Avances et acomptes		
Total immobilisations brutes	2 047 547 283	1 979 551 666
Amortissements et provisions	-909 655 269	-806 842 354
Immobilisations nettes	**1 137 892 014**	**1 172 709 312**
Stock	26 406 596	27 589 702
Créances clients	68 038 022	64 978 816
Autres créances	4 231 572	9 834 916
Charges constatées d'avance		
Provisions pour dépréciation	-853 737	-827 414
Stock et créances nets	**97 822 453**	**101 576 020**
Placements et trésorerie		
Compte courant du concessionnaire		
TOTAL ACTIF	**1 235 714 467**	**1 274 285 332**

PASSIF	Huahine	
	2012	2011
Capital		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	5 710 867	2 714 875
Capitaux propres	**5 710 867**	**2 714 875**
Droits des tiers et concédants	**80 213 036**	**84 260 597**
Caducité et provision pour renouvellement	807 758 678	753 108 755
Autres provisions	8 483 548	8 773 184
Provision pour risques et charges	**816 242 226**	**761 881 939**
Compte courant du concessionnaire (emprunt)	**232 967 228**	**355 798 767**
Emprunts et dettes financières		
Clients - avances sur consommation	24 108 951	24 065 942
Fournisseurs	42 215 804	29 352 114
Dettes fiscales et sociales	34 256 355	16 211 098
Autres dettes		
Produits consatés d'avance		
Emprunts et dettes	**100 581 110**	**69 629 153**
TOTAL PASSIF	**1 235 714 467**	**1 274 285 332**

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Huahine	
	2012	2011
Ventes d'énergie	**289 152 484**	**275 115 869**
nombre de kWh vendus	**8 132 572**	**8 280 798**
prix moyen	**35,55**	**33,22**
Production Thermique du concessionnaire		
Nb de kWh produits (nets de consommations internes)	9 073 063	9 356 583
Energie	-192 827 363	-181 894 531
Maintenance et fonctionnement	-124 967 439	-74 522 089
Amortissement des actifs de concession	-69 395 907	-65 201 202
Coût de production	**-387 190 709**	**-321 617 822**
Coût de l'énergie / kWh produit	**-21,25**	**-19,44**
Coût de production / kWh produit	**-42,67**	**-34,37**
Production du concessionnaire		
Nb de kWh	9 073 063	9 356 583
Coût de production	-387 190 709	-321 617 822
Coût / kWh	-42,67	-34,37
Energie à l'entrée des postes sources		
Nb de kWh livrés	9 073 063	9 356 583
Coût d'achat	-387 190 709	-321 617 822
Coût / kWh	-42,67	-34,37
Energie sortant des postes sources		
Nb de kWh sortis des postes sources	9 073 063	9 356 583
Coût de l'énergie injectée sur le réseau de distribution	-387 190 709	-321 617 822
Coût / kWh	-42,67	-34,37
Livraisons directes sur le réseau		
Achats producteurs solaires		
Nb de kWh achetés	132 275	84 805
Coût d'achat	**-4 068 640**	**-5 206 701**
Coût / kWh	**-30,76**	**-61,40**
Total énergie injectée en distribution		
Nb de kWh	9 205 338	9 441 388
Coût de l'énergie à l'entrée de la distribution	-391 259 349	-326 824 523
Coût / kWh	-42,50	-34,62

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Huahine	
	2012	2011
Pertes de distribution		
Nb de kWh perdus	1 072 766	1 160 590
En % de l'énergie entrante	11,65%	12,29%
Coût des pertes de distribution	-45 596 337	-40 175 157
Energie livrée aux compteurs		
Nb de kWh	8 132 572	8 280 798
Coût de l'énergie distribuée	-345 663 012	-286 649 366
Distribution		
- Maintenance et Fonctionnement	-51 831 837	-51 270 654
- Amortissement des actifs de concession	-55 114 603	-36 341 816
Total des charges de distribution	**-106 946 440**	**-87 612 470**
Par kWh vendu	**-13,15**	**-10,58**
Interface clientèle		
- Produits accessoires à l'énergie (perception de taxes, relances, coupures….)	1 804 604	1 693 238
- Affranchissements	-253 292	-1 391 385
- Fonctionnement	-15 425 634	-28 736 547
Total interface clientèle	**-13 874 322**	**-28 434 694**
Par kWh vendu	**-1,71**	**-3,43**
Coût brut de l'énergie livrée aux clients	-512 080 111	-442 871 687
Par kWh vendu	-62,97	-53,48
Frais de siège (quote part activités concédées)	**-31 487 457**	**-35 111 081**
Par kWh vendu	**-3,87**	**-4,24**
Total coût financier	**-5 065 009**	**-8 671 939**
Par kWh vendu	**-0,62**	**-1,05**
Coût de revient total de l'énergie vendue avant péréquation	**-548 632 577**	**-486 654 707**
Par kWh vendu	-67,46	-58,77
Péréquation inter îles	**272 303 335**	**218 469 611**
Par kWh vendu	33,48	26,38
Impôts sur les sociétés	**-7 112 374**	**-4 215 898**
Résultat net par concession	**5 710 868**	**2 714 875**
Par kWh vendu	**0,70**	**0,33**

Synthèse de la répartition des coûts – HUAHINE

2012 (en MF et en %)

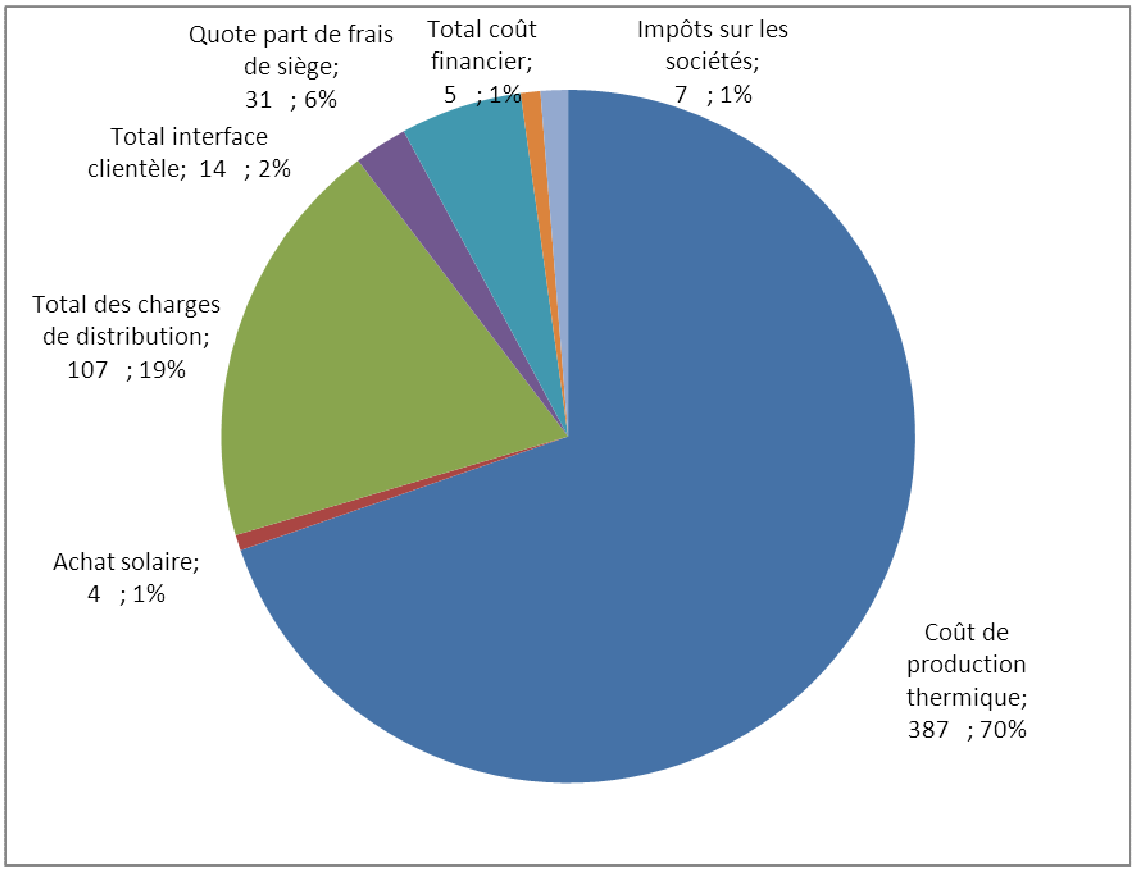

3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier

	2011	Acquisition	Cession	2012	
Production	723 901 145	2 128 556		726 029 701	
Distribution	598 022 148	99 868 230	38 373 581	659 516 797	(1)
Total	**1 321 923 293**	**101 996 786**	**38 373 581**	**1 385 546 498**	

(1) dont 48 MF de renouvellement réseaux

Les acquisitions sur l'exercice 2012 s'élèvent à 102 MF :

- 2 MF en production en installation de sécurité
- 99 MF en distribution dont 88 MF de réseaux, 4 MF branchement tiers/comptages et 7 MF de mise en conformité du réseau.

Les diminutions s'élèvent à 38 MF, concernent à 90% le réseau aérien.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'établissent à 39 MF, en baisse de 3 MF par rapport à 2011.

2. **Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public**

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
22	X22	AN TERRAIN CENT HUAHINE	00/00/0000	30 504 000
22	X22	AMNGT TERRAIN CENT HUA	01/11/2004	1 430 065
22	X22	AN CONST CONCEDANT HUAHIN	01/01/1991	4 053 308
22	X22	A.N CONSTRUCTION HUAHINE	01/01/1994	176 217 623
22	X22	BATIMENT HUAHINE	01/01/1994	-
22	X22	AMNGMT STOCK HUAHINE	02/11/2010	7 493 493
22	X22	GENIE CIVIL INSTAL GRPE	01/01/2011	6 285 581
22	X22	RENFORCEMT HANGAR HUAHINE	01/01/2011	2 025 104
22	X22	AGENC BAT INSTAL GRPE	01/01/2011	6 285 582
22	X22	ECLAIRAGE ENTREPOT HUAHIN	01/03/2011	692 299
22	X22	FG WILSON P625 HUAHINE	27/09/2005	22 939 531
22	X22	CUMMINS 1400KVA HUAHINE	01/01/1996	88 387 514
22	X22	CUMMINS QSK60 2250KVA HUA	01/12/2009	74 499 821
22	X22	CUMMINS QSK60 2250KVA HUA	01/12/2009	74 499 821
22	X22	GPE CARTERPILLAR HUAHINE	19/10/2006	65 076 346
22	X22	A.N FILIERE HUAHINE	01/01/1996	1 095 021
22	X22	FILIERE HUAHINE	01/01/1996	-
22	X22	FIL COMB QSK60 HUAHINE	01/12/2009	1 229 808
22	X22	FIL COMB QSK60 HUAHINE	01/01/2011	12 247 839
22	X22	ENS COMPTAGE THOKEIM HUA	01/09/2011	1 817 907
22	X22	FIL EAU QSK60 HUAHINE	01/12/2009	4 919 230
22	X22	FIL EAU QSK60 HUAHINE	01/01/2011	12 921 848
22	X22	TABLEAU CDE HTA HUAHINE	01/12/2009	28 998 231
22	X22	FIL ENERGIE QSK60 HUAHINE	01/12/2009	14 571 325
22	X22	CPL TABLEAU HTA CDE HUAHI	16/03/2010	5 580 674
22	X22	FIL ENERGIE QSK60 HUAHINE	01/01/2011	20 103 866
22	X22	SUPERVISION GE SEPAM ITI	01/01/2011	1 221 494
22	X22	FIL LUB QSK60 HUAHINE	01/12/2009	1 229 808
22	X22	FIL LUB QSK60 HUAHINE	01/01/2011	913 358
22	X22	TRAITEMT EAUX HUILEUSES	01/01/2008	1 535 933
22	X22	EVACUAT°EFLLUENT LIQUIDE	01/08/2009	2 422 923
22	X22	FIL ENVT QSK60 HUAHINE	01/12/2009	8 674 476
22	X22	FIL ENVT QSK60 HUAHINE	01/01/2011	5 480 147
22	X22	FIL ENVT REJET HUAHINE	01/08/2011	3 694 075
22	X22	INSTAL SECU INCENDIE HUA	30/06/2004	940 932
22	X22	PROTECTION INCENDIE HUAHI	30/06/2004	2 754 393
22	X22	EVACUAT°EFFLUENT LIQUIDE	01/08/2009	1 307 468
22	X22	RENOVAT.SECU.INCENDIE HUA	03/09/2010	25 933 172
22	X22	GPE MOTOPOMPE GMP HUAHINE	02/11/2010	3 917 129
22	X22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	304 000
22	X22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	304 000
22	X22	INSTAL DETECTEUR IR3 STKG	01/01/2012	575 587
22	X22	INST EVENTS CENT HUAHINE	01/03/2012	434 969
22	X22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	255 000
22	X22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	255 000
22		**TOTAL PRODUCTION HUAHINE**		**726 029 701**
22	X22	TRANSFO HUAHINE 98	01/01/1998	3 930 123
22	X22	TRANSFO HUAHINE 99	01/01/1999	1 469 539
22	X22	TRANSFO HUAHINE 2000	01/01/2000	725 429
22	X22	TRANSFO HUAHINE 2001	01/01/2001	306 093
22	X22	TRANSFO HUAHINE 2002	01/01/2002	1 061 541
22	X22	TRANSFO H61 HAAMENE HUA	01/06/2004	587 633
22	X22	POSTE DP H61 FARE MAEVA	25/07/2006	1 894 068
22	X22	POSTE DP FARE MAEVA	25/07/2006	2 865 559
22	X22	POSTE DP FARE MAEVA	25/07/2006	401 733
22	X22	POSTE QT TARAVARI FITII	01/10/2008	514 254
22	X22	TRANSFO QT TARAVARI FITII	01/10/2008	494 422
22	X22	TRANSFO DP H7031 OPT FARE	01/01/2012	697 133
22	X22	TRANSFO DP H6292 FITII	03/05/2012	1 527 424
22	X22	POSTE HUAHINE 98	01/01/1998	81 694
22	X22	POSTE HUAHINE 99	01/01/1999	7 240 469
22	X22	POSTE DP HAAMENE HUAHINE	01/06/2004	1 829 177
22	X22	POSTE DP COMMUNE HUAHINE	26/08/2005	5 480 730

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
22	X22	SUPERVISION HUAHINE	01/08/2006	5 994 498
22	X22	POSTE DP HUAHINE 2008	01/07/2008	4 366 560
22	X22	POSTE DP HUAHINE 2009	01/07/2009	571 820
22	X22	RENFORC DP H61 H7031 OPT	01/01/2012	1 447 130
22	X22	MEP SELF DP H6292 FITII	03/05/2012	1 656 476
22	X22	IAT/IACM HAAPU HUAHINE	01/01/2006	1 856 623
22	X22	IAT/IACM MAROE HUAHINE	01/01/2006	1 851 329
22	X22	INTERRUPTEUR DISJ VPR HT	30/10/2010	4 556 810
22	X22	IAM BOUCLAGE TRAVERSIERE	01/01/2012	1 789 300
22	X22	CELLULE TELECOMMANDE DANS	01/01/2008	1 106 571
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 94	01/01/1994	3 645 283
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 95	01/01/1995	8 544 739
22	X22	RESEAUX HUAHINE 1995	01/01/1995	12 250 000
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 96	01/01/1996	12 696 075
22	X22	RESEAUX HUAHINE 1996	01/01/1996	377 356
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 97	01/01/1997	9 263 611
22	X22	RESEAUX HUAHINE 1997	01/01/1997	320 140
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 98	01/01/1998	99 205 919
22	X22	RESEAUX HUAHINE 1998	01/01/1998	886 668
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 99	01/01/1999	610 872
22	X22	RESEAUX HUAHINE 1999	01/01/1999	6 854 659
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 2000	01/01/2000	7 718 036
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2000	01/01/2000	1 236 107
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 2001	01/01/2001	5 622 786
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2001	01/01/2001	2 163 291
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2001	01/01/2001	18 285 110
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 2002	01/01/2002	4 998 296
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2002	01/01/2002	2 486 084
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2002	01/01/2002	5 089 778
22	X22	RES.AERIEN HUAHINE 2003	01/01/2003	3 494 362
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2003	01/01/2003	1 433 683
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2003	01/01/2003	836 382
22	X22	RESEAU BTA TAAEREU HUAHIN	27/05/2004	399 664
22	X22	RESEAU CP 41906 2004 HUA	01/07/2004	964 508
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2004	01/07/2004	7 791 486
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2004	01/07/2004	233 648
22	X22	RESEAU BTA COMMUNE HUAHIN	30/10/2004	3 557 232
22	X22	EXT BTA AERIEN TEIHOTU	06/04/2005	108 068
22	X22	EXT BTA AERI QTIER BELLAI	11/04/2005	319 741
22	X22	EXT BTA QTIER UTAHIA FARE	22/04/2005	271 682
22	X22	EXT BTA MLLE MAI VIOLETTE	28/04/2005	641 543
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2005	01/06/2005	895 942
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2005	01/06/2005	249 400
22	X22	RESEAUX CP 51906 2005 HUA	01/06/2005	68 642
22	X22	REMPL CÂBLES CU HT PAREA	30/08/2005	1 710 061
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2006	01/07/2006	178 408
22	X22	RESEAU 15% EXT HUAHINE 06	01/07/2006	27 418
22	X22	RESEAU AERIEN QTIER SOC	25/07/2006	1 847 916
22	X22	RESEAU HTA/BTA FARE HUAHI	25/07/2006	269 000
22	X22	RES.AERIEN EXT QT FAREOA	01/08/2006	203 560
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2007	01/07/2007	91 780
22	X22	RESEAUX HUAHINE 2007	01/07/2007	2 434 410
22	X22	RES AERIEN CP HUAHINE 07	01/07/2007	6 422 028
22	X22	15% QUOTE PART EDT 2007	01/07/2007	237 553
22	X22	EXT QT TEIHOARII/TUARIHIO	28/04/2008	327 045
22	X22	RESEAUX CP HUAHINE 2008	01/07/2008	16 042 489
22	X22	RESEAU 2008 CONCEDANT	01/07/2008	78 872
22	X22	RESEAUX 2008 TIERS	01/07/2008	2 596 750
22	X22	EXT A14 QT TARAVARI HUA	01/10/2008	9 026 321
22	X22	RESEAUX CP HUAHINE 2009	01/07/2009	1 947 100
22	X22	RESEAUX 2009 CONCEDANT	01/12/2009	1 128 165
22	X22	EXT 14A1 BTA QTIER TETUMU	01/01/2010	1 465 075
22	X22	RESEAUX CP HUAHINE 2010	01/07/2010	495 637
22	X22	RESEAUX 2010 CONCED HUAHI	01/07/2010	1 712 027
22	X22	RESEAUX 2010 TIERS HUAHIN	01/07/2010	2 373 332

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
22	X22	MISE CONFORM. BTA QT COCO	01/01/2011	1 111 082
22	X22	MISE CONFORM. BTA QT ARAI	01/01/2011	1 021 596
22	X22	MISE CONFORM. BTA VILLAGE	01/01/2011	5 948 908
22	X22	MISE CONFORM. BTA VILLAGE	01/01/2011	3 119 233
22	X22	MISE CONFORM. BTA QT TEUR	01/01/2011	1 605 738
22	X22	RESEAU ZONE QUAI AEROPORT	01/01/2011	410 086
22	X22	RESEAUX CP HUAHINE 2011	01/07/2011	14 342 373
22	X22	RESEAUX 2011 CONCED HUA	01/07/2011	209 749
22	X22	RESEAUX 2011 TIERS HUAHIN	01/07/2011	1 526 714
22	X22	EXT 14A1 BTA QT TETAHORA	01/01/2012	236 234
22	X22	MEC DE LA RAS-HT AU MAG	01/01/2012	2 108 465
22	X22	EXT 14A1 BTA QT LEFOC	01/01/2012	2 098 753
22	X22	RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	8 203 154
22	X22	EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	654 501
22	X22	EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	1 117 055
22	X22	RESEAUX CP HUAHINE 2012	01/07/2012	47 848 244
22	X22	SOUT HTA RESEAU AERIEN	01/01/2008	16 521 399
22	X22	EXT HT/BTAS A14 BAIE DE	01/01/2008	19 207 220
22	X22	EXT QT TEIHOARII/TUARIHIO	28/04/2008	278 502
22	X22	EXT A14 QT TARAVARI HUA	01/10/2008	21 061 415
22	X22	RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	24 666 150
22	X22	EXT 14A1 BTS Q.HENNEBUISE	01/01/2012	1 034 676
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1991	01/01/1991	30 155 652
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 92	01/01/1992	2 054 937
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1992	01/01/1992	4 446 812
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 93	01/01/1993	952 592
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1993	01/01/1993	786 280
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 94	01/01/1994	2 643 358
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1994	01/01/1994	5 630 469
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 95	01/01/1995	1 655 793
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1995	01/01/1995	1 706 855
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 96	01/01/1996	914 863
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1996	01/01/1996	6 663 413
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 97	01/01/1997	964 081
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1997	01/01/1997	5 467 831
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 98	01/01/1998	847 130
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1998	01/01/1998	6 327 791
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 99	01/01/1999	847 701
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 1999	01/01/1999	6 993 888
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2000	01/01/2000	1 840 766
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2000	01/01/2000	6 309 070
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2001	01/01/2001	134 559
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2001	01/01/2001	5 488 939
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2002	01/01/2002	1 594 456
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2002	01/01/2002	6 904 948
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2003	01/01/2003	4 675 567
22	X22	POSE COMPTEURS 2004 HUA	01/07/2004	1 006 344
22	X22	BRANCHEMENT HUAHINE 2004	01/07/2004	4 833 844
22	X22	COMPTAGE HUAHINE 2005	01/06/2005	3 890 252
22	X22	POSE COMPTEUR CP HUAHINE	01/07/2005	1 145 655
22	X22	BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2006	1 852 340
22	X22	BRCHT HUAHINE 2006	01/07/2006	2 614 812
22	X22	BRCHT AERIEN COLOMBANI JC	01/01/2007	51 184
22	X22	BRCHT AEROSOUT TERAIKI	01/01/2007	51 373
22	X22	BCHT AEROSOUT RIMO MANUEL	01/01/2007	35 649
22	X22	BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2007	1 769 938
22	X22	BRCHT HUAHINE 2007	01/07/2007	4 721 689
22	X22	BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2008	1 554 242
22	X22	BRCHT 2008 FINANC TIERS	01/07/2008	3 625 919
22	X22	BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2009	01/07/2009	2 510 484
22	X22	BRCHT 2009 FINANC.TIERS	01/12/2009	3 422 003
22	X22	BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2010	01/07/2010	905 176
22	X22	COMPTAGE TIERS HUA 2010	01/07/2010	2 837 072
22	X22	BRCHT/CPTAG HUAHINE 2011	01/07/2011	3 663 523
22	X22	COMPTAGE TIERS HUA 2011	01/07/2011	3 462 887
22	X22	BRCHT/CPTAGES HUAHINE	01/07/2012	1 212 708
22	X22	COMPTAGE TIERS HUA 2012	01/07/2012	3 570 827
22	X22	CESSION DIST HUAHINE		
22		**TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE**		**659 516 797**
22		**TOTAL PAR CONCESSION HUAHINE**		**1 385 546 498**

3. Suivi du programme contractuel d'investissements

Total production

Ets	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Taux d'améliorant
22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	304 000	100%
22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	304 000	100%
22	INSTAL DETECTEUR IR3 STKG	01/01/2012	575 587	100%
22	INST EVENTS CENT HUAHINE	01/03/2012	434 969	100%
22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	255 000	100%
22	F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	255 000	100%
22	**TOTAL PRODUCTION HUAHINE**		**2 128 556**	

Total distribution

Ets	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Taux d'améliorant
22	TRANSFO DP H7031 OPT FARE	01/01/2012	697 133	69%
22	TRANSFO DP H6292 FITII	03/05/2012	1 527 424	100%
22	RENFORC DP H61 H7031 OPT	01/01/2012	1 447 130	69%
22	MEP SELF DP H6292 FITII	03/05/2012	1 656 476	100%
22	IAM BOUCLAGE TRAVERSIERE	01/01/2012	1 789 300	100%
22	EXT 14A1 BTA QT TETAHORA	01/01/2012	236 234	100%
22	MEC DE LA RAS-HT AU MAG	01/01/2012	2 108 465	0%
22	EXT 14A1 BTA QT LEFOC	01/01/2012	2 098 753	100%
22	RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	8 203 154	100%
22	EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	654 501	100%
22	EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	1 117 055	100%
22	RESEAUX CP HUAHINE 2012	01/07/2012	47 848 244	0%
22	RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	24 666 150	100%
22	EXT 14A1 BTS Q.HENNEBUISE	01/01/2012	1 034 676	100%
22	BRCHT/CPTAGES HUAHINE	01/07/2012	1 212 708	59%
22	COMPTAGE TIERS HUA 2012	01/07/2012	3 570 827	100%
22	**TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE**		**99 868 230**	

4. Dépenses de renouvellements réalisés dans l'année

Ets	Libellés d'investissement	Montant
22	532071 RENF POSTE DP H61PAR 160 KWA HUA 222010240	664 722
22	532071 MISE CONF MAGASINSUPER FARE NUI 2220112530	2 108 465
22	RENFORC RESEAUX HT AERIENTAHITI & ILES	65 629
22	540110-REN.BRCHT&PREPAIEMT ILES (COMPTAGE)	494 246
22	540110-EQUIP. SUPPORTSRESEAUX HT&BT - ILES	47 782 615
22	**TOTAL DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT**	**51 115 677**

4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

La commune de Huahine ne dispose pas d’engagement particulier à incidence financière en dehors des baux de location relatifs aux sites de production et de gestion commerciale.

ANNEXE

Informations complémentaires

1. Immobilisations corporelles

A titre dérogatoire et dans le but de mieux retranscrire la réalité économique des opérations d'investissement réalisées au travers des montages locatifs en défiscalisation Girardin, les investissements pris en location dans ce cadre ont été retraités à l'actif en immobilisation corporelle, et au passif en emprunt.
Le montant des avantages fiscaux rétrocédés par les structures métropolitaines est comptabilisé au passif en apport des tiers et à l'actif dans les biens financés par les tiers
Le coût d'acquisition net de ces investissements est compris dans les biens financés par le concessionnaire.

Les immobilisations sont de trois catégories :

- les biens du domaine privé, qui appartiennent au concessionnaire, et qui demeureront dans son patrimoine à la fin de la concession, ou en cas de rachat anticipé,

- les biens du domaine concédé mis dans la concession par le concessionnaire, et qui devront être remis au concédant à la fin de celle-ci, dans des conditions définies à l'article 22 du Cahier des Charges de la concession de Tahiti Nord et des concessions des îles, et à l'article 24 du Cahier des Charges de la concession SECOSUD,

- les biens du domaine concédé mis dans la concession par le concédant ou les tiers.

En vertu des règles de la comptabilité des concessions, les amortissements et provisions pratiqués sont les suivants :

Amortissements pour dépréciation :

Les biens du domaine privé font l'objet d'un amortissement, conforme à la pratique des sociétés industrielles (Actif : amortissements des immobilisations du domaine privé).

Les biens du domaine concédé sont affectés par le même amortissement, lorsqu'ils ont été financés par le concessionnaire (Actif : amortissements des immobilisations du domaine concédé).

Par ailleurs, les biens non renouvelables du domaine concédé font l'objet d'un amortissement technique pour ordre, sans effet sur le résultat (Actif : amortissements techniques pour ordre).

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception des générateurs d'une certaine puissance acquis ou mis en service depuis l'exercice 2003, et amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

. Constructions	:	20 à 35 ans
. Matériel de transport	:	3 à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	:	3 à 5 ans
. Générateurs	:	10 à 25 ans
. Postes et réseaux	:	20 à 35 ans

Provisions de renouvellement :

L'obligation faite à la société de renouveler les biens mis en concession jusqu'à la fin du contrat se traduit par la constitution de provisions destinées à permettre le financement des acquisitions de renouvellement (Passif : provisions de renouvellement).

Cette provision est calculée sur la base du coût des derniers marchés, ou à défaut du coût historique, actualisés à la date de renouvellement des biens concernés d'un coefficient qui ressort en 2012 à 1,5%.

Ces dispositions sont étendues à l'ensemble des biens en concession sur la base des caractéristiques du principal contrat de concession (Tahiti Nord) à l'exception de ceux de la Concession SECOSUD, dont le Cahier des Charges diffère de celui des autres Concessions et pour laquelle une provision spécifique est constituée.

Amortissements de caducité :

En contrepartie de son obligation de remise gratuite au concédant, en fin de concession, des immobilisations du domaine concédé, le Concessionnaire reconstitue les capitaux qu'il a investis par le biais d'un amortissement financier dit de caducité ; ce dernier est calculé sur la base de la valeur historique de l'investissement initial et amortie sur la durée restant à courir du principal contrat de concession (Tahiti Nord) qui prévoit une remise des biens en 2030.

2. Clés répartitions analytiques

D'une manière générale, les charges sont imputées directement par concession, celles qui ne peuvent l'être sont imputées directement sur des « centres d'imputation » dont les coûts sont répartis sur les concessions ou services utilisateurs :

1. les frais de siège
2. les coûts d'implantation
3. les coûts de production sur les îles de Tahiti et Raiatea
4. les coûts de fret et de magasinage
5. les coûts informatiques
6. le service de support aux îles situé à Puurai
7. le service clientèle

1. Les frais de siège* :
Ils sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs et facturés ou répartis sur les filiales, les activités concédées et les activités « hors concession ».
La part revenant aux filiales fait l'objet d'une refacturation sur la base des temps passés pour la main d'œuvre et d'une refacturation au franc le franc pour les charges « transitant » par EDT
La part restante est répartie au prorata du nombre d'heures travaillées tant sur les activités hors concession (travaux, maintenance EP…) que concédées
Au sein des activités concédées, la quote-part revenant à chaque concession est déterminée au prorata du nombre des abonnés.

2. Les coûts d'implantation Puurai* :
Constitué des loyers, frais de personnel, entretien, assurances sont répartis sur les services hébergés au prorata des superficies occupées

3. Les coûts de production* (achats de combustibles et d'énergies, coûts d'entretien des groupes et centrales, amortissements, provisions…) des centrales communes à certaines îles (Tahiti et Raiatea) sont répartis entre les concessions concernées (Tahiti Nord et Secosud d'une part, Taputapuatea et Tumaraa d'autre part) au prorata des kWh vendus.

4. Les coûts du frêt du magasinage* :
Regroupés au sein des services magasin et approvisionnement ces coûts sont ventilés sur les sorties de stock et donc imputés en charges ou en immobilisation sur les concessions concernées

5. Les coûts informatiques* :
Regroupés au sein du service ad hoc ces coûts sont répartis en fonction du nombre de PC présents dans chaque service ou concession

6. **Le service de support aux îles situé à Puurai* :**
Les coûts de fonctionnement de ce service sont répartis sur les concessions des îles concernées au prorata des temps passés
Les dépenses de ce service engagées pour le compte des îles/concessions sont imputées directement sur les îles/concessions bénéficiaires de ces dépenses

7. Le service clientèle* :
Les dépenses communes à l'ensemble des concessions donc hors agences sont reventilées sur les concessions bénéficiaires au prorata du nombre d'abonnés

* Règles de répartition utilisées en 2012